

Pionnier des relations industrielles

Autor(en): **Graedel, Adolphe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **50 (1958)**

Heft 9

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-385063>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

alors que nous prenons congé d'Arthur Steiner : Chacun de nous aurait souhaité qu'il demeurât présent parmi nous avec sa clairvoyance, son courage, sa vigilance et sa personnalité toute tournée vers l'action.

Pionnier des relations industrielles

Par Adolphe Graedel

Avec une émotion communicative, Adolphe Graedel rendit un hommage vibrant à la mémoire d'Arthur Steiner, qui fut non seulement le président respecté de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers et de l'Union syndicale suisse, mais un coopérateur actif et constructif, un socialiste pratique, un grand internationaliste, un éminent citoyen, un chef de famille exemplaire et un ami fidèle qui s'est dépensé sans compter pour le bien de notre pays.

Il déposa ensuite le témoignage de quelque 130 000 ouvriers métallurgistes et horlogers, de milliers de militants et d'hommes de confiance de la fédération et de ceux qui eurent le privilège de travailler en coopération étroite et journalière avec le défunt si brusquement enlevé à leur affection, en pleine force et en pleine activité. En voici les principaux passages :

Il s'est senti tout jeune attiré par le mouvement syndical. A peine son apprentissage de mécanicien terminé, il donna son adhésion à la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers. Par son tempérament, son besoin d'action, son esprit mordant, il ne tarda pas à se signaler à ses compagnons de travail, qui lui confièrent des responsabilités de plus en plus grandes dans l'organisation syndicale d'abord, puis sur le plan politique.

Il passa ainsi successivement à travers toute la filière qui forme le syndicaliste, qui lui donne l'expérience et lui permet de prendre des responsabilités de plus en plus grandes, selon ses dons et ses mérites. En quelques années, le jeune syndicaliste était devenu propagandiste, membre de commissions ouvrières, de comités de section, puis président de section. Et enfin, en 1929, il fut nommé secrétaire local à Arbon.

Dans cette fonction, ses qualités d'organisateur, d'administrateur, son esprit d'initiative, ses idées neuves dans les domaines les plus divers attirèrent rapidement l'attention du comité central sur une personnalité qui s'avérait précieuse pour le mouvement ouvrier. Aussi, trois ans plus tard, en 1933, fut-il appelé au poste de secrétaire central, à Berne. Un tel poste n'est jamais une sinécure. Mais à l'époque, en pleine crise économique et dans une fédération dont

les membres, métallurgistes et horlogers, étaient frappés par le chômage plus que dans toutes les autres industries, Arthur Steiner eut l'occasion de mettre en relief son extraordinaire capacité de travail, sa ténacité à résoudre les problèmes compliqués qui se posaient à notre fédération dans le désordre économique et la crise morale de la démocratie, qui s'annonçait par les courants frontistes et totalitaires.

En ces temps troublés où la confiance en la démocratie semblait vaciller dans certains milieux, Arthur Steiner se révéla être taillé pour les grandes luttes et les grandes causes, pour les affrontements ultimes des idées. Adversaire irréductible de la violence dans l'ordre social, il fut impitoyable à l'égard des tenants et aboutissants du fascisme et de l'hitlérisme, comme il le fut plus tard contre l'infiltration du communisme dans le mouvement syndical.

Mais il ne suffisait pas de s'élever contre les désordres sociaux qui s'annonçaient, il fallait encore créer des institutions nouvelles sur le plan économique et social en perfectionnant la démocratie politique qui devait se défendre des attaques venant de toutes parts. Avec Conrad Ilg, dont il était devenu le bras droit, et entouré d'une solide équipe, une vaste campagne fut déclenchée en faveur des conventions collectives de travail dans l'industrie. Elle aboutit, en 1937, à la conclusion de deux grandes conventions, l'une dans l'horlogerie, l'autre dans l'industrie des machines et métaux.

Ainsi fut ouverte une voie nouvelle dans les relations industrielles entre le capital et le travail. Ce fut une œuvre de pionnier, elle fut loin d'être toujours comprise, même dans les milieux ouvriers. Aujourd'hui, la partie est gagnée. Certes, tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, même sous le régime des contrats collectifs. Comme Arthur Steiner le disait, « la réalité économique est souvent dure et les intérêts opposés s'affrontent vivement. Mais ce qui importe, c'est qu'un respect mutuel et la confiance dictent le comportement des partenaires aux contrats collectifs. »

Ses conceptions sur le rôle du mouvement syndical ressortent d'un discours qu'il a tenu récemment encore à l'occasion du centenaire de la Fédération suisse des typographes. Ce sont celles qui firent de lui un champion des conventions collectives de travail :

« Alors que les tensions internationales, disait-il, sont plus dangereuses que jamais, que les menaces de guerre planent sur l'horizon, que le recours à la force brutale est à l'ordre du jour, il importe que la coexistence de divers milieux sociaux qui constituent une nation se déroule dans l'ordre et dans la paix. C'est le moyen le plus sûr de renforcer sa capacité de résistance, face aux difficultés et aux épreuves. Mais seules des organisations syndicales et patronales fortes sont capables de maintenir la paix du travail. Encore faut-il que, des deux côtés, on ait le sentiment de la justice, ce qui est aussi un signe de force.

» Le syndicalisme est fort dans la mesure où la démocratie est forte. L'existence du syndicalisme libre et celle de la démocratie sont indissolublement liées. En marge de la démocratie, il n'y a ni liberté syndicale, ni action ouvrière. Il y a cent ans encore, le travailleur n'était rien dans la démocratie, tout au plus un spectateur, un objet de la politique. Cet état de choses a radicalement changé. Le travailleur fait aujourd'hui entendre sa voix, la voix de la justice sociale, la voix du progrès. Il entend participer équitablement aux fruits du travail de tous. Et il le dit hautement. »

Arthur Steiner n'était pas un doctrinaire, il abordait tous les problèmes sans préjugés. Il fut souvent l'homme aux idées neuves, parfois audacieuses, rompant avec la routine, sortant des ornières commodes, renonçant aux chemins battus qui n'ont conduit à aucun but, à aucune réalisation.

Il fut avant tout un réalisateur, un excellent organisateur.

Après avoir patiemment préparé le chemin aux contrats collectifs de travail, il s'appliqua à les consolider, à enrichir leur contenu, à créer des institutions communautaires destinées à augmenter la sécurité sociale des travailleurs. C'est ainsi que dans l'artisanat du métal furent créées des caisses paritaires d'allocations familiales d'abord, puis d'assurance-vieillesse complémentaire. Il était d'avis que chacun doit exécuter sans l'aide de l'Etat les tâches qu'il peut affronter seul. Or, le contrat collectif de travail est un instrument qui permet aux organisations professionnelles patronales et ouvrières d'accomplir mieux que l'Etat un certain nombre de tâches dans le domaine de la sécurité sociale et la démocratie économique. D'autre part, pour lui ce n'est pas l'individualisme qui pourrait intégrer la classe ouvrière dans la démocratie : c'est l'organisation collective, fondée sur la solidarité des hommes qui travaillent.

C'est sans doute cette philosophie dynamique qui fit de lui un réalisateur et un constructeur. Il fut à l'origine de la construction de nos maisons de vacances en faveur des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie. C'est à lui que revient l'idée de maisons de vacances familiales à bon marché en faveur des ouvriers auxquels la modestie des ressources interdit un séjour en pension ou dans un hôtel, c'est-à-dire des vacances hors du domicile familial.

Mais cette activité débordante et inlassable ne parvenait pas à absorber toutes les forces et la vitalité extraordinaire d'Arthur Steiner. C'est ainsi qu'il a présidé pendant dix ans la Société de la Maison du Peuple de Berne, ainsi que le Conseil d'administration de l'Unionsdruckerei. Grâce à son sens pratique et à sa compréhension des tendances nouvelles, il a largement contribué à faire de ces deux entreprises ce qu'elles sont aujourd'hui, des établissements prospères sous une direction experte et compétente.

Toute cette activité débordante aurait certainement rempli l'existence de plusieurs hommes de format ordinaire. Et pourtant

elle n'a pas suffi à ce cœur généreux. Une activité internationale est venue se greffer presque naturellement sur ses préoccupations syndicales et politiques. Depuis de longues années, il représentait la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers au sein du comité central de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux, où il jouissait d'une grande estime. Il participa aux conférences économiques qui furent organisées par l'Internationale des métallurgistes chaque fois qu'il s'est agi de sauvegarder le plein emploi, de lutter contre le chômage, d'apporter une aide financière aux pays sous-développés où le syndicalisme démocratique lutte pour le relèvement du standard de vie des populations et la sauvegarde de son indépendance contre l'emprise de partis politiques qui cherchent à l'asservir.

De plus, il a joué un rôle important lorsque l'Internationale des ouvriers métallurgistes mit sur pied, en 1955, un programme en faveur de la réduction progressive de la durée du travail dans la métallurgie européenne. Chaque fois qu'une action de secours fut décidée par l'Internationale, elle a trouvé un appui compréhensif et généreux de la part d'Arthur Steiner. Que ce soit pour venir en aide aux ouvriers victimes de tremblements de terre en Grèce, aux grévistes en Espagne sous la domination franquiste, aux victimes de la répression soviétique en Hongrie, ou aux organisations syndicales des pays sous-développés, Arthur Steiner fit toujours preuve d'un sens aigu de la solidarité ouvrière internationale et de la nécessité d'apporter une aide morale et financière à ceux qui sont les plus faibles et les plus déshérités.

Aussi, la Fédération internationale des ouvriers sur métaux, son comité central ainsi que les nombreux amis personnels qu'Arthur Steiner s'est faits en Allemagne, en Italie, dans les Pays scandinaves et jusqu'aux Etats-Unis se joignent-ils à nous dans l'hommage que nous rendons au défunt.

Dans l'énumération impressionnante de ses mérites comme militant ouvrier, comme président de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et comme initiateur, comme créateur et aussi comme conducteur d'hommes, nous n'avons rien dit de ce qu'il fut pour nous comme ami des bons et des mauvais jours. Nous avons eu le privilège d'accomplir avec lui un travail d'équipe. Certes, celui dont nous déplorons le départ prématuré a tenu avec fermeté le gouvernail que la F. O. M. H. lui avait confié. Mais il s'est acquitté de sa tâche en créant autour de lui une atmosphère de confiance et d'amitié, je dirais presque de ferveur. Sous une écorce que d'aucuns ont trouvé un peu rude, parce qu'ils s'y sont frottés avec maladresse, nous avons découvert un cœur généreux, franc et loyal. S'il fut un président énergique et efficient, il fut aussi un ami dont la droiture ne fut jamais mise en défaut. Nous aimions son langage direct, mais simple, sans détour, compréhensible à chacun. Il avait

en horreur tout ce qui est artificiel, conventionnel et superficiel. Il n'était pas flatteur et n'aimait pas la flatterie, d'où qu'elle vienne.

Sa rudesse même parfois le rendait sympathique, car il regardait toutes choses bien en face, avec leur beauté, mais aussi parfois leur laideur. Il aimait l'effort physique, les longues marches en montagne en compagnie de sa femme et de son fils. Il avait conservé le contact avec la nature et rapportait de ces longues randonnées sous le soleil, sous la pluie, ces joies toniques et saines qui contribuèrent à sa vitalité et lui permirent de répandre autour de lui pendant tant d'années cette force rayonnante dont la nature l'avait richement pourvu.

Il aimait son coin de terre et connaissait son histoire comme pas un. Il savait animer une conversation, la rendait intéressante par ses anecdotes, par des images frappées comme des médailles, ou semait la gaîté par son bon rire communicatif.

C'est au nom de cette amitié et de tous les souvenirs personnels qui nous lient que nous exprimons à Mme Steiner, son épouse, et à Pierre, son fils, plus que notre profonde sympathie dans la terrible épreuve qu'ils traversent, car nous sommes solidaires dans leur grande douleur et nous partageons leurs larmes.

Arthur Steiner et le personnel des services publics

Par *Hans Dübi*, président de l'Union fédérative du personnel
des administrations et entreprises publiques

Avec Arthur Steiner, nous avons perdu un ami, un conseiller. En 1949, lors de la campagne qui a précédé la votation sur le statut des fonctionnaires, Arthur Steiner, alors vice-président de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, a présidé avec tact et dynamisme le comité syndical d'action. A ses yeux, ce n'était pas seulement une fonction honorifique. Il a payé de sa personne ; lors de la conférence de presse de Zurich, c'est lui qui a exposé l'enjeu de la lutte aux journalistes. Il a su convaincre et entraîner. Si maintes personnalités influentes du monde bourgeois ont alors révisé leur jugement sur les syndicats, la conception suisse du devenir national — politique, économique et social — affirmée par Arthur Steiner n'y a pas été étrangère. Ils ont dû reconnaître qu'elle était aussi authentiquement suisse que la leur. Steiner ne s'était pas borné à commenter les diverses dispositions du projet de loi ; il s'est entendu à situer ce dernier dans le contexte de la politique fédérale et de la vie nationale. C'est la grandeur d'Arthur Steiner que d'avoir toujours été conscient des relations de cause à effet entre les événements et les problèmes. Mais s'il savait consi-